

Avis de l'Autorité relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 – Assureurs de personnes détenteurs d'un permis au Québec

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32 (la « Loi »), tout assureur doit, notamment, préparer et déposer à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), en la forme que celle-ci détermine et dans le délai indiqué, les documents et les renseignements exigés par la Loi ou demandés par l'Autorité en vertu de dispositions particulières de cette même Loi (les « documents et renseignements exigés ou demandés »).

Le dépôt électronique par l'entremise du site Web de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés ou demandés et doit s'effectuer par l'entremise du Service de transfert de fichiers (le « STF »)¹.

Veuillez consulter les annexes du présent avis concernant les exigences spécifiques de l'Autorité relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

Veuillez prendre note qu'à la suite de la refonte de l'état annuel VIE, l'Attestation portant sur l'état annuel a été modifiée. Cette attestation doit être certifiée, sous serment, par deux administrateurs. L'Attestation de conformité des versions a également été révisée suite à ce changement.

La version « papier » complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

Sanctions administratives pécuniaires

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, **dans les délais prescrits**, les documents et renseignements exigés ou demandés, et ce, dans toutes les formes exigées.

Des sanctions administratives s'appliquent en cas de défaut ou de retard de production d'une partie ou de la totalité des documents mentionnés en annexe, conformément à l'article 405.1 de la Loi.

Nous vous invitons à consulter l'*Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif au cadre de sanctions administratives pécuniaires imposées en cas de production tardive de renseignements ou documents (articles 405.1 et suivants de la Loi)*² (le « Cadre de sanctions ») sur le site Web de l'Autorité, à l'adresse: <http://www.lautorite.qc.ca/fr/droit-exercice-pers-pro.html>.

¹ Décision n° 2012-PDG-0106, datée du 5 juin 2012, publiée au Bulletin de l'Autorité le 7 juin 2012 (2012) vol. 9, n° 23, B.A.M.F., section 5.6.

² Mise à jour publiée au Bulletin de l'Autorité le 7 juin 2012 (2012) vol. 9, n° 23, B.A.M.F., section 5.1.

Transmission électronique des données financières et autres documents

Le *Guide de l'utilisateur – Service de transfert de fichiers (STF)* explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur le site Web de l'Autorité. Il est disponible dans la fonction d'aide du STF, après avoir accédé au portail STF.

Le *Guide - Exigences particulières concernant le Service de transfert de fichiers (« STF »)* (le « *guide sur les exigences particulières* ») contient les instructions spécifiques de la Direction principale de la surveillance des assureurs et du contrôle du droit d'exercice, concernant, entre autres, les noms de fichiers à utiliser.

Veillez noter que le guide sur les exigences particulières ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ou demandés et la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

Une version révisée du guide sur les exigences particulières est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html>

Renseignements additionnels :

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse : info-divulgations@lautorite.qc.ca.

Le 4 décembre 2014

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX ASSUREURS DE PERSONNES
DÉTENTEURS D'UN PERMIS AU QUÉBEC
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ANNEXE 1

CHARTRE QUÉBÉCOISE	Code du relevé non structuré	Format du fichier	Date limite de dépôt
1. État annuel VIE. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	-	Excel ASCII (.10a)	28 février 2015
2. État annuel VIE, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure, entre autres, les documents suivants: - Attestation des dirigeants, dûment signée (page 10.000) - Attestation sur l'état annuel dûment signée (page 10.005) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 à 10.014) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes aux états financiers audités (page 20.060) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité portant sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010, dûment signé (page 20.070) - Certificat de l'actuaire désigné, dûment signé (page 20.085)	-	pdf	28 février 2015
3. Attestation de conformité des versions (VIE), dûment signée . http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	110	pdf	28 février 2015
4. Catégorie d'assurance, dûment signé . (selon le Règlement d'application de la Loi sur les assurances) (Nouveau)	120	pdf	28 février 2015 (Nouveau)
5. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment signés . (version « officielle »).	200	pdf intelligent*	28 février 2015
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable).	200	pdf	
7. États financiers non consolidés de l'assureur, des filiales, des sociétés affiliées et coentreprises dans lesquelles l'assureur a une participation. (si applicable)	300	pdf	28 février 2015
8. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment signé .	400	pdf intelligent*	28 février 2015
9. Fichier Excel contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices. http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	420	Excel	28 février 2015
10. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)	440	pdf	Note 1
11. Étude sur les modalités de la répartition des revenus et des dépenses à l'égard des fonds de participation et des fonds sans participation. (article 298.17 de la Loi) (si applicable)	450	pdf	28 février 2015
12. Examen dynamique de suffisance du capital - EDSC, dûment signé . (30 jours après la transmission au Conseil d'administration/Comité d'Audit ou voir date limite de dépôt) (Les instructions seront disponibles sur le site web de l'Autorité d'ici mars 2015) http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	500	pdf intelligent*	31 décembre 2015
13. Fichier Excel contenant certaines données de l'EDSC. (Le fichier sera disponible sur le site web de l'Autorité d'ici mars 2015) http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	510	Excel	31 décembre 2015
14. Examen par des pairs - EDSC. (si applicable)	520	pdf	Note 1
15. Formulaire QFP, Exigences en matière de suffisance des fonds propres à l'intention des assureurs de personnes. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/exigences-matiere-suffisance-fonds-propres-pro.html	-	Excel ASCII (.qfp)	28 février 2015
16. Formulaire QFP, Exigences en matière de suffisance des fonds propres à l'intention des assureurs de personnes, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable et conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant . Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/exigences-matiere-suffisance-fonds-propres-pro.html	-	pdf	31 mars 2015
17. Attestation de conformité des versions du QFP, dûment signée . (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur) http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	710	pdf	31 mars 2015
18. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la ligne directrice du QFP, dûment signé .	720	pdf	28 février 2015
19. Examen par des pairs - QFP. (si applicable)	735	pdf	Note 1
20. Rapport du Comité de déontologie, dûment signé .	760	pdf	28 février 2015

Note 1 : 30 jours après la transmission au comité de vérification

* pdf intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX ASSUREURS DE PERSONNES
DÉTENTEURS D'UN PERMIS AU QUÉBEC
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ANNEXE 1

CHARTES CANADIENNE ET EXTRA-PROVINCIALE (incluant les Sociétés de Secours Mutuels)	Code du relevé non structuré	Format du fichier	Date limite de dépôt
1. État annuel VIE-1. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	-	Excel ASCII (.10a)	28 février 2015
2. État annuel VIE-1, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure, entre autres, les documents suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Attestation des dirigeants, dûment signée (page 10.000) - Attestation portant sur l'état annuel, dûment signée (page 10.005) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 à 10.014) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes aux états financiers audités (page 20.060) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé au principal organisme de réglementation portant sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010, dûment signé (page 20.070) - Certificat d'opinion de l'actuaire désigné, dûment signé (page 20.080) 	-	pdf	28 février 2015
3. Attestation de conformité des versions (VIE), dûment signée . http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	110	pdf	28 février 2015
4. Catégorie d'assurance, dûment signé . (selon le Règlement d'application de la Loi sur les assurances) (Nouveau)	120	pdf	28 février 2015 (Nouveau)
5. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment signés . (version « officielle »)	200	pdf intelligent*	28 février 2015
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	pdf	
7. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment signé .	400	pdf intelligent*	28 février 2015
8. Fichier Excel contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices.	420	Excel	28 février 2015
9. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné.	440	pdf	Note 1
10. Examen dynamique de suffisance du capital - EDSC, dûment signé . (30 jours après la transmission au Conseil d'administration/Comité d'Audit ou voir date limite de dépôt)	500	pdf intelligent*	31 décembre 2015
11. Fichier Excel contenant certaines données de l'EDSC. (Le fichier devant être utilisé sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2015) http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	510	Excel	31 décembre 2015
12. Examen par des pairs - EDSC.	520	pdf	Note 1
13. Formulaire BSIF-87, Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance- vie et des sociétés de secours mutuels canadiennes (MMPRCE). Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.osfi-bsif.gc.ca/Fra/fi-if/rtn-rlv/fr-rf/ic-sa/lic-sav/Pages/87.aspx	-	Excel ASCII (.mcc)	28 février 2015
14. Formulaire BSIF-87, Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance- vie et des sociétés de secours mutuels canadiennes (MMPRCE), dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant. Note: Les Sociétés de Secours Mutuels devront aussi fournir un pdf, selon les instructions ci-dessus, mais en excluant le rapport de l'auditeur.	-	pdf	31 mars 2015
15. Attestation de conformité des versions du BSIF-87, dûment signée . (L'Attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur) http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	710	pdf	31 mars 2015
16. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la norme de capital réglementaire.	720	pdf	28 février 2015
17. Examen par des pairs - MPRCE.	735	pdf	Note 1

Note 1 : 30 jours après la transmission au comité de vérification.

* pdf intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX ASSUREURS DE PERSONNES
DÉTENTEURS D'UN PERMIS AU QUÉBEC
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ANNEXE 1

CHARTRE ÉTRANGÈRE (incluant les Sociétés de Secours Mutuels)	Code du relevé non structuré	Format du fichier	Date limite de dépôt
1. État annuel VIE, dûment signé . Le fichier excel doit contenir l'attestation de l'agent principal au Canada (page 10.002), dûment signée , ainsi que les notes aux états financiers, <u>version projet</u> . Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	-	Excel ASCII (.20a)	28 février 2015
2. État annuel VIE, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure, entre autres, les documents suivants: - Attestation de l'agent principal au Canada dûment signée (page 10.002) - Attestation du Président/Chef de la direction dûment signée (page 10.004) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 à 10.012) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes aux états financiers audités (page 20.060) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé au principal organisme de réglementation portant sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010, dûment signé (page 20.070) - Certificat d'opinion de l'actuaire désigné, dûment signé (page 20.080)	-	pdf	31 mai 2015
3. Attestation de conformité des versions (VIE), dûment signée . (L'Attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur) http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	110	pdf	31 mai 2015
4. Catégorie d'assurance, dûment signé . (selon le Règlement d'application de la Loi sur les assurances) (Nouveau)	120	pdf	31 mai 2015 (Nouveau)
5. États financiers statutaires audités de l' <u>assureur incorporé à l'étranger et opérant via une succursale au Canada</u> , dûment signés . (version « officielle ») (État mondial)	200	pdf	31 mai 2015
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	pdf	
7. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment signé .	400	pdf intelligent*	28 février 2015
8. Fichier Excel contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices.	420	Excel	28 février 2015
9. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné.	440	pdf	Note 1
10. Examen dynamique de suffisance du capital - EDSC, dûment signé . (30 jours après la transmission au Conseil d'administration/Comité d'Audit ou voir date limite de dépôt)	500	pdf intelligent*	31 décembre 2015
11. Fichier Excel contenant certaines données de l'EDSC. (Le fichier devant être utilisé sera disponible sur le site web de l'Autorité d'ici mars 2015) http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	510	Excel	31 décembre 2015
12. Examen par des pairs - EDSC.	520	pdf	Note 1
13. Formulaire BSIF-86, Test de dépôt de l'actif et de la marge requise des sociétés d'assurance-vie et sociétés de secours mutuels étrangères (TDAMR). Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.osfi-bsif.gc.ca/Fra/fi-if/rtn-rlv/fr-rf/ic-sa/lic-sav/Pages/86.aspx	-	Excel ASCII (.taa)	28 février 2015
14. Formulaire BSIF-86, Test de dépôt de l'actif et de la marge requise des sociétés d'assurance-vie et des sociétés de secours mutuels étrangères (TDAMR), dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant. Note: Les Sociétés de Secours Mutuels devront aussi fournir un pdf, selon les instructions ci-dessus, mais en excluant le rapport de l'auditeur.	-	pdf	31 mai 2015
15. Attestation de conformité des versions du BSIF-86, dûment signée . (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur) http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	710	pdf	31 mai 2015
16. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la norme de capital réglementaire.	720	pdf	28 février 2015
17. Examen par des pairs - TDAMR.	735	pdf	Note 1

Note 1 : 30 jours après la transmission au comité de vérification ou au représentant principal au Canada.

* pdf intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX ASSUREURS DE PERSONNES
DÉTENTEURS D'UN PERMIS AU QUÉBEC
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ANNEXE 1

COMPAGNIES D'ASSURANCES FUNÉRAIRES À CHARTE DU QUÉBEC	Code du relevé non structuré	Format du fichier	Date limite de dépôt
2. État annuel du S-20. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	-	Excel	28 février 2015
1. État annuel du S-20, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure, entre autres, les documents suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Attestation des administrateurs dûment signée (page 10) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité dûment signé (page 6) - Rapport de l'actuaire désigné, dûment signé (page 9) - Renseignements annuels sur l'assureur en vertu des articles 205 et 303 de la Loi sur les assurances (Annexe) (Nouveau) 	-	pdf	28 février 2015
3. Attestation de conformité des versions du S-20, dûment signée . http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	110	pdf	28 février 2015
4. Rapport annuel ou états financiers audités présentés aux membres, dûment signés . (version « officielle »)	200	pdf intelligent*	28 février 2015
5. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment signé .	400	pdf intelligent*	28 février 2015
6. Toutes les modifications ou nouvelles ententes de réassurance.	580	pdf	28 février 2015

* pdf intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX RÉASSUREURS DE PERSONNES
DÉTENTEURS D'UN PERMIS AU QUÉBEC
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ANNEXE 2

CHARTRE QUÉBÉCOISE	Code du relevé non structuré	Format du fichier	Date limite de dépôt
1. État annuel VIE. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	-	Excel ASCII (.10a)	14 mars 2015
2. État annuel VIE, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure, entre autres, les documents suivants: - Attestation des dirigeants, dûment signée (page 10.000) - Attestation portant sur l'état annuel, dûment signée (page 10.005) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 à 10.014) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes aux états financiers audités (page 20.060) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité portant sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010, dûment signé (page 20.070) - Certificat de l'actuaire désigné, dûment signé (page 20.085)	-	pdf	14 mars 2015
3. Attestation de conformité des versions (VIE), dûment signée . http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	110	pdf	14 mars 2015
4. Catégorie d'assurance, dûment signé . (selon le Règlement d'application de la Loi sur les assurances) (Nouveau)	120	pdf	14 mars 2015 (Nouveau)
5. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment signés . (version « officielle »)	200	pdf intelligent*	14 mars 2015
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	pdf	
7. États financiers non consolidés de l'assureur, des filiales, des sociétés affiliées et coentreprises dans lesquelles l'assureur a une participation. (si applicable)	300	pdf	14 mars 2015
8. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment signé .	400	pdf intelligent*	14 mars 2015
9. Fichier Excel contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices. http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	420	Excel	14 mars 2015
10. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)	440	pdf	Note 1
11. Étude sur les modalités de la répartition des revenus et des dépenses à l'égard des fonds de participation et des fonds sans participation. (article 298.17 de la Loi) (si applicable)	450	pdf	14 mars 2015
12. Examen dynamique de suffisance du capital - EDSC, dûment signé . (30 jours après la transmission au Conseil d'administration/Comité d'Audit ou voir date limite de dépôt) (Les instructions seront disponibles sur le site web de l'Autorité d'ici mars 2015) http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	500	pdf intelligent*	31 décembre 2015
13. Fichier Excel contenant certaines données de l'EDSC. (Le fichier sera disponible sur le site web de l'Autorité d'ici mars 2015) http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	510	Excel	31 décembre 2015
14. Examen par des pairs - EDSC. (si applicable)	520	pdf	Note 1
15. Formulaire QFP, Exigences en matière de suffisance des fonds propres à l'intention des assureurs de personnes. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/exigences-matiere-suffisance-fonds-propres-pro.html	-	Excel ASCII (.qfp)	14 mars 2015
16. Formulaire QFP, Exigences en matière de suffisance des fonds propres à l'intention des assureurs de personnes, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable et conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/exigences-matiere-suffisance-fonds-propres-pro.html	-	pdf	31 mars 2015
17. Attestation de conformité des versions du QFP, dûment signée . (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur) http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	710	pdf	31 mars 2015
18. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la ligne directrice du QFP, dûment signé .	720	pdf	14 mars 2015
19. Examen par des pairs - QFP. (si applicable)	735	pdf	Note 1
20. Rapport du Comité de déontologie, dûment signé .	760	pdf	28 février 2015 (Nouveau)

Note 1 : 30 jours après la transmission au comité de vérification

* pdf intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX RÉASSUREURS DE PERSONNES
DÉTENTEURS D'UN PERMIS AU QUÉBEC
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ANNEXE 2

CHARTES CANADIENNE ET EXTRA-PROVINCIALE (incluant les Sociétés de Secours Mutuels)	Code du relevé non structuré	Format du fichier	Date limite de dépôt
1. État annuel VIE-1. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	-	Excel ASCII (.10a)	14 mars 2015
2. État annuel VIE-1, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure, entre autres, les documents suivants: - Attestation des dirigeants, dûment signée (page 10.000) - Attestation portant sur l'état annuel, dûment signée (page 10.005) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 à 10.014) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes aux états financiers audités (page 20.060) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé au principal organisme de réglementation portant sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010, dûment signé (page 20.070) - Certificat d'opinion de l'actuaire désigné, dûment signé (page 20.080)	-	pdf	14 mars 2015
3. Attestation de conformité des versions (VIE), dûment signée . http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	110	pdf	14 mars 2015
4. Catégorie d'assurance, dûment signé . (selon le Règlement d'application de la Loi sur les assurances) (Nouveau)	120	pdf	14 mars 2015 (Nouveau)
5. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment signés . (version « officielle »)	200	pdf intelligent*	14 mars 2015
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	pdf	
7. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment signé .	400	pdf intelligent*	14 mars 2015
8. Fichier Excel contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices.	420	Excel	14 mars 2015
9. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné.	440	pdf	Note 1
10. Examen dynamique de suffisance du capital - EDSC, dûment signé . (30 jours après la transmission au Conseil d'administration/Comité d'Audit ou voir date limite de dépôt)	500	pdf intelligent*	31 décembre 2015
11. Fichier Excel contenant certaines données de l'EDSC. (Le fichier devant être utilisé sera disponible sur le site web de l'Autorité d'ici mars 2015) http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	510	Excel	31 décembre 2015
12. Examen par des pairs - EDSC.	520	pdf	Note 1
13. Formulaire BSIF-87, Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance- vie et des sociétés de secours mutuels canadiennes (MMPRCE). Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.osfi-bsif.qc.ca/Fra/fi-if/rtn-rlv/fr-rf/ic-sa/lic-sav/Pages/87.aspx	-	Excel ASCII (.mcc)	14 mars 2015
14. Formulaire BSIF-87, Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance- vie et des sociétés de secours mutuels canadiennes (MMPRCE), dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant. Note: Les Sociétés de Secours Mutuels devront aussi fournir un pdf, selon les instructions ci-dessus, mais en excluant le rapport de l'auditeur.	-	pdf	31 mars 2015
15. Attestation de conformité des versions du BSIF-87, dûment signée . (L'Attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur) http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	710	pdf	31 mars 2015
16. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la norme de capital réglementaire.	720	pdf	14 mars 2015
17. Examen par des pairs - MMRPCE.	735	pdf	Note 1

Note 1 : 30 jours après la transmission au comité de vérification.

* pdf intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**DOCUMENTS DEMANDÉS AUX RÉASSUREURS DE PERSONNES
DÉTENTEURS D'UN PERMIS AU QUÉBEC
DONT LA DATE DE FIN D'EXERCICE EST LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ANNEXE 2

CHARTRE ÉTRANGÈRE (incluant les Sociétés de Secours Mutuels)	Code du relevé non structuré	Format du fichier	Date limite de dépôt
1. État annuel VIE, dûment signé . Le fichier excel doit contenir l'attestation de l'agent principal au Canada (page 10.002), dûment signée , ainsi que les notes aux états financiers, version projet . Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	-	Excel ASCII (.20a)	14 mars 2015
2. État annuel VIE, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure, entre autres, les documents suivants: - Attestation de l'agent principal au Canada dûment signée (page 10.002) - Attestation du Président/Chef de la direction dûment signée (page 10.004) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 à 10.012) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes aux états financiers audités (page 20.060) - Rapport de l'auditeur indépendant adressé au principal organisme de réglementation portant sur les pages 20.010 à 20.060 et 60.010, dûment signé (page 20.070) - Certificat d'opinion de l'actuaire désigné, dûment signé (page 20.080)	-	pdf	31 mai 2015
3. Attestation de conformité des versions (VIE), dûment signée . (L'Attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur) http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	110	pdf	31 mai 2015
4. Catégorie d'assurance, dûment signé . (selon le Règlement d'application de la Loi sur les assurances) (Nouveau)	120	pdf	31 mai 2015 (Nouveau)
5. États financiers statutaires audités de l'assureur incorporé à l'étranger et opérant via une succursale au Canada, dûment signés . (version « officielle ») (État mondial)	200	pdf	31 mai 2015
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	pdf	
7. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment signé .	400	pdf intelligent*	14 mars 2015
8. Fichier Excel contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices.	420	Excel	14 mars 2015
9. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné.	440	pdf	Note 1
10. Examen dynamique de suffisance du capital - EDSC, dûment signé . (30 jours après la transmission au Conseil d'administration/Comité d'Audit ou voir date limite de dépôt)	500	pdf intelligent*	31 décembre 2015
11. Fichier Excel contenant certaines données de l'EDSC. (Le fichier devant être utilisé sera disponible sur le site web de l'Autorité d'ici mars 2015) http://www.lautorite.qc.ca/fr/guide-actuaire-pro.html	510	Excel	31 décembre 2015
12. Examen par des pairs - EDSC.	520	pdf	Note 1
13. Formulaire BSIF-86, Test de dépôt de l'actif et de la marge requise des sociétés d'assurance-vie et sociétés de secours mutuels étrangères (TDAMR). Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: http://www.osfi-bsif.qc.ca/Fra/fi-if/rtn-rlv/fr-rlv/ic-sa/lic-sav/Pages/86.aspx	-	Excel ASCII (.taa)	14 mars 2015
14. Formulaire BSIF-86, Test de dépôt de l'actif et de la marge requise des sociétés d'assurance-vie et des sociétés de secours mutuels étrangères (TDAMR), dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version « papier », conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant. Note: Les Sociétés de Secours Mutuels devront aussi fournir un pdf, selon les instructions ci-dessus, mais en excluant le rapport de l'auditeur.	-	pdf	31 mai 2015
15. Attestation de conformité des versions du BSIF-86, dûment signée . (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur) http://www.lautorite.qc.ca/fr/etats-financiers-pers-pro.html	710	pdf	31 mai 2015
16. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la norme de capital réglementaire.	720	pdf	14 mars 2015
17. Examen par des pairs - TDAMR.	735	pdf	Note 1

Note 1 : 30 jours après la transmission au comité de vérification ou au représentant principal au Canada.

* pdf intelligent : permet d'effectuer des recherches.